



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Résidence SAINT-EXUPÉRY

Dijon

La résidence dispose de 178 studios équipés de 19 m² à 25 m² avec ou sans balcon.



www.logifac.fr



LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

70, Bd des Martyrs
de la Résistance
21000 Dijon

Contact résidence
03 80 71 66 55

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLASSE



LA SÉRÉNITÉ

178 studios équipés
de 19 m² à 25 m²
avec ou sans balcon.

Loyer/mois à partir de

243 €*

charges comprises et aide au logement déduite

* Si APL déduite de 164€ pour un étudiant non boursier
logement A001
(Hors TEOM au 01/12/19 et hors électricité)

- Consommations énergétiques indicatives catégorie D.
- Gaz à effet de serre catégorie C.

Frais de dossier à partir de 70 €

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires

Établissements d'enseignement liés
par une convention de partenariat



Particulièrement adaptée aux étudiants,
la résidence est également accessible
aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent
la possibilité de percevoir l'**Aide Personnalisée
au Logement (APL)** qui est déduite chaque
mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Possibilité de régler en 3 fois :

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

**Possibilité d'avance d'aide au logement
durant 3 mois****

**Choisissez votre date
de début de location****

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin

Nos services disponibles



Badge Vigik /
digicode



Intendant
Agent de
permanence



Laverie**



Aspirateur



Local à vélos



Foyer/
salle TV/
ping-pong et
baby foot



Parking
gratuit dans
la limite
des places
disponibles



WIFI**



Vidéo
surveillance



Équipé

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle de bains : lavabo, baignoire, WC.
- La pièce principale équipée : lit, table, chaises, grand placard avec penderie.
- Le coin cuisine équipée : évier, plaques électriques, réfrigérateur, placard.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives ainsi qu'un intendant adjoint logeant sur place.

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : parkings gratuits (extérieur et sous sol sécurisés) en fonction des disponibilités, local à vélos sécurisé, salle de travail avec TV, table de ping-pong et baby-foot, aspirateur libre service, WIFI**, laverie**, jardin commun extérieur.

Les provisions sur charges incluent :

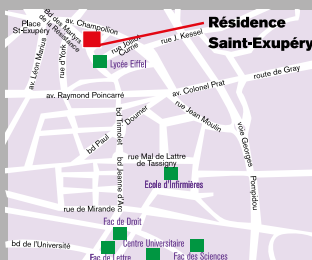
- La consommation d'eau froide du studio.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité et des autres équipements communs de la résidence.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- La taxe d'habitation.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Les frais liés à l'usage d'internet.
- La cotisation annuelle à l'association O.N.L.E.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Située dans un quartier calme et commerçant en face de la résidence (pharmacie, presse) et centre commercial à 5 minutes à pied (IKEA, Leclerc, ...).

La résidence est très bien desservie par les transports en commun (bus et tram) proposant un accès rapide et direct à l'Université de Bourgogne et aux écoles (Lycée Gustave Eiffel, ESIREM, IUT, CHU, UIMM, ...), ainsi qu'au centre-ville et à la gare de Dijon.

